

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un tableau représentant  
"Le Christ & quatre apôtres" présenté par M. Brenier

N° 4371

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE

Quelques lignes pour M. Brenier (de l'avenir)



Haguenau (Alsace) 1 janv. 1897

à Monsieur le Secrétaire à la Commission Directrice des Musées Royaux - Bruxelles

Monsieur

J'ai reçu votre honoree du 26 Jaur. par laquelle vous m'informez que la décision de la Commission Directrice des Musées Royaux n'a pas été d'avis à acheter les deux peintures que vous avez voulu voir et que je vous ai expédiées.

J'espére Monsieur qu'il n'y a pas d'obstacle à ce que je laisse ces deux peintures encore quelques jours à plus au local où elles se trouveraient jusqu'à présent afin que je puisse prévenir quelques amateurs que je ne connais que le nom qui voudront peut-être les voir. Si néanmoins vous jugeriez ne pas pouvoir m'accorder cette faveur pour trois ou quatre jours, je vous prieraï de me les réexpédier par petite vitesse par la même voie qui elles vous ont été remise, car je n'ai aucun représentant à Bruxelles pour les faire retirer de même que pour vous les livrer si n'en n'avez pas eu besoin. Vous êtes Monsieur le Secrétaire

la seule personne à confiance que j'connaisse -  
Bruxelles et la seule qui ait pu me déider en égard  
à la charge que vous occupez à vous les confier, veuillez  
donc Monsieur prendre la présente demande en considération et  
m'accorder un délai de quelques jours demandé, après quoi  
je ferai les expédiés : l'adresse de M<sup>e</sup> Félix Bronner  
artiste-peintre - Haguenau  
(Alsace)  
*petite ville*

Recevez Monsieur le Secrétaire nos salutations les  
plus empressees.

Félix Bronner  
art. peintre

Haguenau (Alsace) 16 nov. 1896

Monsieur

P  
P  
V  
II

Permettez que je vienne par la présente vous faire savoir que j'ai en ma possession un tableau peint sur bois qui peut être d'un grand intérêt pour l'histoire de la peinture en Belgique. C'est une peinture qui a les initiales comme ci-joint dessinées de 5 centimètres  $\frac{1}{2}$  de hauteur représentant la 1<sup>re</sup> Cène (le Christ & quatre apôtres seulement). Le coloris seul indique de prime abord un tableau flamand. Couleurs brunes, dessous bruns, couleurs intenses n'ayant pas ce caractère d'aridité des peintures anciennes gothiques, couleurs émaillées, la perspective est juste ce qui est étonnant, le panneau mesure 1,15 de haut et 0,61 de large.

J l'attribue à Pierre Christophe seul initiateur dans le cercle des frères Van Eyck et seul collaborateur. Les figures sont vulgaires mais non pas d'une vulgarité grotesque des gothiques. J possède aussi un panneau de Martin Schenzer très bien conservé (le couronnement du Christ) qui est supérieur à ce que j'ai vu de ce peintre : Colmar sa ville natale, où le Christ par la longueur du retombe du drapé allongeant par conséquent le nez lui donne une grande noblesse, comme au Christ de Christophe, en contrast avec les autres figures de ces deux tableaux.

Dans l'espoir d'être honoré de votre réponse le plus tôt qu'il sera possible  
je vous prie d'agréer nos sincères salutations

Per. Brummer  
artiste-peintre

P.S. J'ai déjà essayé d'en faire une photographie sans succès jusqu'ici,  
les peintures étant très intenses.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DU BELGIQUE

N° 4371

March 29<sup>th</sup> 1896

Mr. K. B. Ewer

art. de peint.

" Hayezens  
(Alsace)

Fresco above Staircase  
of our new building  
by Mr. C. J. van  
Meer. Work done by  
the said Hayezens

who painted it  
in 1860. It  
is now in  
our new  
building  
which  
will be  
open to  
the public  
on March 29<sup>th</sup>

\* In view of your inquiry  
concerning the collection  
of Hayezens

Kon. afd. den scheve  
Kunstsalon, h. p. g.  
van Van der Auweraer of  
Thaum de Ces Tellenen  
P. en. h. o. m. h. g.  
W. h. m. s. P. o. p. s. t. l. l.  
w. w. t. h. i. n. h. u. n. i.  
V. p. a. i. n. h. g. u. e. p. h. i. h.  
& h. u. n. i. t. p. u. n. y.  
R. u. t. t. a. r. d. h. a. d. t. t. p.  
I. d. l. s. d. M. u. n. c. e. i. u. n. c. e. u.  
D. o. t. t. d. 'A. g. y. g. a. n. u. s. &  
d. C. s. p. u. n. h. l. l. —  
K. u. n. s. t. C. O.  
G. h. a. d.



Haguenau (Alsace) 5 Janv. 1897

à Monsieur le Secrétaire de la Commission directrice des Musées Royaux  
à Bruxelles

Monsieur

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'en réponse à votre honore du 29 d<sup>r</sup>.  
1896, j'me suis hâté de vous expédier les deux peintures ce qui eut lieu  
aussitôt le 2 Janvier suivant pour ne pas perdre de temps, car au même  
temps que la vôtre, j'ai reçu une lettre en date du 28 dec. 1896 au nom de  
M<sup>r</sup> Bode Directeur - Berlin, m'informant qu'il étais en voyage pour  
une dizaine d'jours et qu'à son retour il voudra voir les deux peintures  
dont il avait vu les photographies.

Quoique j'connaisse déjà le Directeur des Musées de Berlin pour avoir  
déjà fait des affaires avec lui, j'ne pourrais prendre son désir seul en considération  
à l'exclusion de celui de la Commission directrice des Musées Royaux  
à Bruxelles en attendant encore plus longtemps sur son retour, il sera  
toujours temps d'y recourir si vous n'étais pas d'avis de les acheter. C'est  
pour ce motif que j'vous prie Monsieur le Secrétaire de vouloir bien  
avoir l'obligeance de me donner une réponse aussitot que possible.

Quant au prix que j'en désire ..... en réponse à votre estime :  
Vous savez Monsieur que ce côté de la question est tristislique et,  
que les œuvres d'art n'ont pas de valeur fixe, qu'elles n'ont réellement

la valeur la plus élevée qu'en sortent d'une collection connue et appréciée.  
En conséquence veuillez me dire ce que ces peintures peuvent valoir pour vous,  
il est possible que par ce moyen nous tombions plus vite d'accord.

La caisse (viscée) a été expédiée, frenet de port par petite vitesse, il sera possible  
qu'elle arrive bja.- Bruxelles, samedi prochain n'est-on dit, veuillez Monsieur  
pour éviter tout accident d'y envoier quelqu'un qui puisse assister en douane.  
L'ouverture. Les peintures ont reçu un vernis au blanc d'œuf qu'il sera facile  
à rendre transparent en y passant, (si l'y a lieu) un large pinceau humecté d'eau.  
(La lettre de Berlin peut être mise à votre disposition sur votre demande.)

Veuillez approuver la Secrétaire agréé mes plus respectueuses  
Salutations

P.S. Je me suis si dans ma lettre je vous ai  
fait part de mes suppositions sur les initiales

P. J. crois que ces initiales répondent au  
nom précieux du donateur "Georges van der  
Pael chanoine de St. Donatien (j'érois)."

Bruges qui a fait faire deux châpells bas  
cette église et qui a fait travailler Jean van  
Eyck comme un peintre à l'académie de  
Bruges l'indique. F.B.

François Bramer  
artiste-peintre

Munich 7-1-97  
a Mr. Brewster art. to prof  
a Mr. Mayneord

Paper is not old. It is  
5° C°, fine fibres &  
very thin. It is not  
well preserved but it is  
of the same "size" as  
fitter old mine &  
presented by Prof. Dr.  
~~that~~ ~~the~~ told her over very  
long time & he has  
a very old one which  
was... old from the old  
mine.

In this paper there is  
nothing like, but some  
thin fibers of the species  
from Germany or  
from America.

antijue la pris que  
Van stem andy oh charles  
de tellerz dat 173  
sta. purpple w  
annone l'ent.  
Vanill  
flav  
E  
g

Haquenau (Alsace) le 8 Janv. 1897

à Monsieur le Secrétaire de la Commission Directrice  
des Musées Royaux.  
en Belgique

Monsieur.

J'm'empresse de répondre à votre honoreé du 7<sup>e</sup> Ct en regrettant  
bien tout d'abord que vous ayiez <sup>eu</sup> vous donner la peine de m'écrire  
encore une fois.

Un artiste est toujours péniblement inquiété à la pensée des mani-  
festations des douaniers dans quelque pays que ce soit, quand surtout il  
s'agit de peintures qui ont quelques siècles. Cette idée est cause que  
l'on préfère vendre à des prix plus doux, alors la générosité de  
l'acheteur, plutôt que de risquer à nouveau une douane quel-  
conque; c'était là le fond de ma pensée.

Dans la situation présente de la question, j'suis obligé de vous dire  
le prix que j'ai fait à M<sup>r</sup> Bode de Berlin lorsque j'ai envoyé  
les photographies; ce prix a été de deux mille mark ou deux mille  
cinq cents francs, la deux peintures ensemble. Je mets donc la 1<sup>e</sup>  
Pièce à quinze cents ft et le Couronnement d'épines à mille francs.

Dans l'espoir que j'arriverai à une entente avec la

Commission Directrice. je vous prie Monsieur le  
secrétaire d'agréer ma plus grande considération.

Par P. Broumer  
artiste peintre



MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N° 4391

Bruxelles - 26. II - 98.

a Mr. Bloemaert  
art. et peint.  
M. Bayeu au  
alsace

Mr. van der Hagen de Vlaams  
anno 1610 gen. l. Verhulst s  
l C. D. R. a dit. peint.  
suyaint. d'ancien des vlaams  
t. Bloemaert gen. Van der  
Briek oppe de celte p  
le collectie d'Otto von  
Vroethen de 16 Nov. des  
Kier d' des 5. & 8 C.  
C. t. Bloemaert gen. Van  
der Hagen R. i. Vlaams. disper  
si. present sta. Etat  
au Palais de D. A. R.  
de Musée N° 9  
1. Van der Hagen gen. le

Viseront une direction  
à votre avenir que la  
prise de leur place  
~~sur~~ au Van d'  
est l'expédition pour  
la Révolution française

Votre

P.L.C.A.  
M.



# Bruxelles (Entrepôt)

Série W, n° 2475

BUREAU

MINISTÈRE DES FINANCES.

N° 1233

Déclaration de libre entrée.

Le Chef de station soussigné déclare vouloir enlever en exemption de droits d'entrée les marchandises spécifiées ci-après, marquées comme en marge, importées de (1) par (2).

SAVOIR (3):

Secrétaires une caisse  
Bruxelles Rouen 32 Kgs

un Cam Jack

objets d'un sacoches

lubrifiant à huile

paravent

A le 189

P<sup>r</sup> le Chef de station,

Le Receveur soussigné rend la présente déclaration valable pendant \_\_\_\_\_ jours, pour le déchargement, la vérification et l'enlèvement des marchandises détaillées ci-dessus, arrivées du bureau d \_\_\_\_\_ suivant (6) \_\_\_\_\_ n° \_\_\_\_\_ ar. \_\_\_\_\_

Fait le 189

Le Receveur, (7)

N° 136A.

Internationaler Eisenbahnttransport. — Transport international par chemins de fer.



Der Wagen  
Des wagons

No.  
Eigentümer  
Propriétaire  
No.

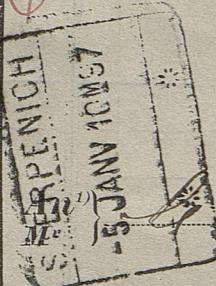
Eigentümer  
Propriétaire  
No.

Eigentümer  
Propriétaire

Der  
Fracht-  
karte  
De la  
feuille  
de route

Nr.  
No.

Pos.



Gewöhnliche Fracht. — Petite vitesse.

Frachtbrief.

Lettre de voiture.

*Secrétaire de la C° Musée  
des Musée Rogatien q Rue du Musée  
Buccelles*

Sie empfangen die nachstehend verzeichneten Güter auf Grund der in dem Internationalen Uebereinkommen über den Eisenbahnfrachtverkehr, sowie in den Reglementen und Tarifen der betreffenden Bahnen beziehungsweise Verkehre enthaltenen Festsetzungen, welche für diese Sendung in Anwendung kommen.

*Vous recevez les marchandises ci-après détaillées aux conditions de la convention internationale sur le transport de marchandises par chemins de fer, ainsi qu'à celles des règlements et tarifs des chemins de fer ou unions de chemins de fer, qui sont applicables au présent envoi.*

1) Name und Adresse des Empfängers (Stadt Station, Strasse und Hausnummer, Land). Bei Sendungen nach Frankreich oder Italien ist anzugeben, ob sie auf den Bahnhof oder ins Haus zu liefern sind.

1) Nom et adresse du destinataire (ville, station correspondant, rue, No., pays). Mentionner, pour les envois en destination de la France ou de l'Italie, si la marchandise est livrable en gare ou à domicile.

Zeichen und Nummer. Marque et No	Anzahl. Nombre.	Art der Verpackung Nature de l'emballage.	Inhalt. Désignation de la marchandise.	Wirkliches Brutto- Gewicht Poids brut réel	Abgerundetes zu Berechnung Gewicht. Poids arrondi pour le calcul des frais de transport.	Kilogramm.	Erklärung wegen der etwaigen zoll- und steuer- amtlichen oder polizeilichen Behandlung; Be- zeichnung der betr. Dokumente und sonstigen Beilagen incl. Bleiverschlässe. Sonstige gesetzlich oder reglementarisch zulässige Erklärungen. <i>Déclaration pour l'accomplissement des formalités en douane, octroi ou police; indication de documents et d'autres annexes, y compris les plombages. Autres déclarations prévues par les lois ou règ- lements respectifs.</i>	Angabe der anzuwendenden Tarife und Routenvorschrift. <i>Tarifs et itinéraires réclamés.</i>
20	1	papier	Leeblicher	32	40		Zolldeklarationen. Anmeldeschein.	



Stempel der Versand-Station.  
Timbre de la Station d'expédition.



Wiege Stempel.  
Timbre du pesage.



Stempel der Empfangs-Station.  
Timbre de la station destinataire.



Nr. 11. — Internat. Frachturk für Belgien  
(auch franz. Schweiz).

Sendung von Herrn  
Envoi de M.  
*Xaver Braun*  
Zur Verfügung des Herrn  
Pour tenir à la disposition de M.

Ohne Verbindlichkeit für die  
Eisenbahn.  
Sans responsabilité pour le  
chemin de fer.

Betrag der  
Frankatur  
Port payé  
Deklarirtes  
Interesse an der  
Lieferung  
Intérêt  
à la livraison  
Summe der Nachnahme  
Total des  
Baar-  
Vorschuss  
Débours  
nach  
Eingang  
Rembour-  
sements  
in Buchstaben — en toutes lettres

Spezifikation  
obiger  
Nachnahme  
Détail des débours  
et des  
remboursements

Frankaturvermerk  
des Absenders  
Déclaration de port payé  
par l'expéditeur

Hagenau i. Els., { den } 31 Decembre 1896

Unterschrift und Adresse des Absenders  
Signature et adresse de l'expéditeur

JOSEPH FREUND,  
5, Ringgasse 5.

Transportunternehmer und Rollfuhrwesen.  
Entreprise de Transport et Camionnage.

